

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 53 (1991)

Heft: 7

Artikel: L'infrastructure hier et aujourd'hui

Autor: Bühler, Werner

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1084862>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'infrastructure hier et aujourd'hui

Werner Bühler, ASETA

La première réunion de quelques agriculteurs pionniers qui a conduit à la fondation ultérieure de «l'Association suisse des propriétaires de tracteurs», a eu lieu le 23 juillet 1924 à Brougg. Lors de l'assemblée de fondation du 16 décembre 1924 à Berne, à laquelle déjà 50 propriétaires de tracteurs participaient, les statuts ont été adoptés. En outre, une cotisation de membre de 12 à 18 francs, selon la «puissance des machines» et une taxe d'adhésion unique de 10 francs ont été votées. Ces cotisations permettent de rétribuer un gérant à titre auxiliaire. Celui-ci se chargera des travaux administratifs de l'Association. Ceci marque la première étape vers la création d'une infrastructure d'Association.

Le premier gérant, Hermann Beglinger de Fey VD, se voit également confier l'organisation de cours auxquels on accorde une grande signification. Vu la technique actuelle complexe et l'emploi de l'électronique sur les machines agricoles il est difficile de s'imaginer qu'à l'époque, les tracteurs étaient complètement démontés lors des cours de révision. Le montage ultérieur des pièces détachées ne s'est toutefois pas toujours déroulé sans problème. Ceci ressort même des procès-verbaux de la direction commerciale de l'époque. Mais après peu de temps déjà, on se rend compte que la direction centrale de l'Association a ses limites. En conséquence, des organisations cantonales sont formées qui dépendent toutefois d'une association dirigeante. Mi-juillet 1926, il existe déjà 6 associations cantonales comptant en tout 254 membres. La citation de certains extraits d'anciens procès-verbaux serait tout aussi intéressante que de parler du développement des infrastructures. En effet, certains passages se lisent comme des romans et reflètent les soucis et problèmes des propriétaires de tracteurs de l'époque, ainsi que ceux de la direction de l'Association.

Les vieux battants

En 1927, la direction commerciale est reprise par le colonel Ineichen de Sentenhof à Muri. En 1929 déjà, elle passe à A. Sidler de Lucerne. Au cours du même exercice, des nuages noirs se forment déjà sur le «service technique» dont s'occupe H. Beglinger. Le comité central critique la façon qu'a Beglinger de diriger les cours et d'agir de sa propre autorité. En conséquence, l'Association fait part à Beglinger de son «désintérêt».

A partir de 1930, A. Siedler réunit la présidence et la direction commerciale à Lucerne. Sur le nouveau papier à lettres apparaît pour la première fois la désignation «Association suisse des propriétaires de tracteurs». A l'occasion de sa séance du 8 juillet 1932, le comité central discute à nouveau la réorganisation du service technique. On y a pris en considération la formation d'un chef de cours aux écoles Deula d'Allemagne. Fritz Laufer, gérant de la section zurichoise, a suivi ces cours contre dédommagement de Fr. 500.-. Les cours de révision sont de ce fait à nouveau appréciés et sont effectués dans les 10 sections dont l'effectif de

membres s'est accru entre-temps à plus de 1000.

En 1935, sur demande de la section zurichoise, la première commission technique fut créée. Elle est présidée par l'ingénieur Charles Boudry, Marcellin VD, et doit contribuer à la poursuite du renforcement interne et du développement de l'Association. En 1937, le parc de tracteurs comprend en tout 5056 unités. On déplore le fait que seul 37% des propriétaires de tracteurs font partie de l'Association suisses des propriétaires de tracteurs. On décide de prendre d'autres mesures en matière de recrutement des membres, mais on constate en même temps que le recrutement est en premier lieu l'affaire des sections.

Années de guerre et d'après-guerre turbulentes

Le 27 août 1938 marque la réapparition du service technique. La Comité central élit à nouveau comme directeur Hermann Beglinger, remplissant alors la fonction d'expert automobile à Meggen LU. Les sections romandes genevoise et vaudoise refusent toutefois la création du

service technique tout comme la parution d'un propre périodique. (A ce sujet, voir le numéro du jubilé TA 11/88.) Les deux projets sont malgré tout réalisés: «Le tracteur» paraît une fois par mois et l'imprimerie Schill à Lucerne est chargée de l'impression.

La mobilisation et les années de guerre freinent durablement le développement du service technique et causent chaque année des déficits qui coûtent de la substance à l'organisation. En 1941, les sections versent à l'Association centrale une cotisation annuelle de Fr. 10.- par membre. Convertie à la situation actuelle, la cotisation annuelle 1990 devrait s'élever à Fr. 54.-.

Pendant les années de guerre, l'Association et en particulier le service technique s'efforcent de garantir la couverture des besoins en carburant de l'agriculture. A l'occasion d'actions de transformation, les tracteurs sont équipés de gazogène et leurs conducteurs sont familiarisés dans des cours aux particularités de cette technique encore méconnue. Les dits contrôles de transformation, journées d'entretien, semaines de révision et cours sur les carburants de remplacement occupent le service technique et le secrétariat jusqu'après la fin de la guerre. Dans un procès-verbal du 7 novembre 1941, le gérant note que ce ne sont pas que les cours qui revêtent une grande importance: le travail du secrétariat derrière les coulisses profite également beaucoup aux membres.

Après que, depuis 1930, la présidence et la gérance aient été assurées conjointement par A. Sidler, le Comité central décide en 1942 de séparer les deux tâches et nomme Hans Leibundgut de St. Urban LU en tant que

président central. L'effectif des membres a augmenté entre-temps à 3744 propriétaires de tracteurs. Afin de résoudre des problèmes de direction internes qui menacent de diviser l'Association, le président et le gérant sont remplacés. Durant cette phase turbulente, H. Rüetschi, président de la section zurichoise, reprend la présidence centrale et Rudolf Piller, gérant de la section fribourgeoise, assure la gérance à plein temps de l'Association centrale.

La gérance est déplacée à Zurich. Pour des raisons personnelles et financières, le contrat de travail avec le directeur du service technique, H. Beglinger, n'est pas

reconduit. Malheureusement, on ne peut pas éviter que les sections genevoise et vaudoise quittent l'Association centrale. A partir de 1948, le secrétariat central se trouve à Brougg.

En 1952, le Neuchâtelois Etienne Schwar, Areuse, prend la fonction de président central. C'est grâce à son engagement et à celui du gérant Rudolf Piller que les sections genevoise et vaudoise ont réintégré l'Association centrale. Durant la même année, le titre du périodique a été transformé en «Le tracteur et la machine agricole». Le nombre de membres s'est accru jusqu'à 23'713 et le nombre de sections à 19.

Les centres de cours arrivent

En 1958, on discute pour la première fois de la création de centres de cours.

La citation suivante tirée du procès-verbal de l'Assemblée des délégués nous informe sur la situation de l'époque:

«La 32^{ème} Assemblée des délégués de l'Association suisse des propriétaires de tracteurs a pris connaissance avec intérêt des suggestions de Monsieur Chapponnier de la division de l'agriculture en vue de la création de centres de formation spéciale en agriculture motorisée. La croissance énorme du nombre des machines agricoles et des tracteurs depuis la dernière guerre mondiale et le capital investi actuellement en machines et outils dépassant largement le milliard de franc posent des exigences très élevées en ce qui concerne la formation de la population agricole. De nos jours, la

compréhension et la dextérité en matière de machines agricoles, motofaucheuses et tracteurs sont des facteurs cruciaux de la conduite d'exploitation rationnelle et également de plus en plus indispensables pour notre personnel agricole. Les écoles d'agriculture s'efforcent aussi d'étendre les cours dans la direction pratique.

L'Association suisse des propriétaires de tracteurs et ses 19 sections déploient depuis toujours une activité intense dans le domaine des cours. Toutefois, celles-ci ne peuvent de loin pas satisfaire à tous les besoins ni dispenser des cours sur une longue durée. C'est pourquoi l'Association suisse des propriétaires de tracteurs a salué les efforts en vue de la création de centres de formation en matière d'agriculture motorisée et est prête à participer efficacement à la création de ceux-ci.»

Cette résolution est soulignée par l'appendice:

«Nous espérons que les centres de formation prévus seront confiés à une organisation d'économie privée.»

Il faut ensuite attendre jusqu'en 1962 pour que les délégués de l'Association des propriétaires de tracteurs décident, à l'occasion de leur assemblée à Porrentruy, la construction d'un propre centre de cours à Riniken AG, non loin de Brougg, et accordent à cet effet un crédit de Fr. 150'000.–.

Le 10 janvier 1964 est la date du début des cours dans la nouvelle construction. A partir de ce moment, l'Association possède pour la première fois ses propres locaux. Cependant, le secrétariat central se trouve toujours à Brougg. Werner Bühler de Riniken est chargé de la direction du centre de cours dans le cadre d'un rapport de travail contractuel semestriel. Une année plus tard, Hansueli Fehlmann, de Oberbözberg, se voit accorder un contrat en tant que moniteur de cours. De même, en 1964 toujours, la deuxième commission technique est fondée: elle représente les intérêts des entrepreneurs de moissonnage-battage et de travaux agricoles à façon. Une nouvelle étape dans l'extension des cours réside dans la création, par le canton de Vaud, de locaux adéquats dans l'école d'agriculture de Grange-Verney à Moudon et leur location à l'Association suisse des propriétaires de tracteurs en 1966. L'assistance du centre incombe à Jean-Jacques Romang et à son collaborateur Michel Pichonnat qui sont dédommagés en fonction du temps consacré. Pendant la même année, la commission technique 3 est mise sur pied.

Son objectif est d'encourager l'utilisation en commun des machines agricoles.

Une année plus tard, en 1967, l'Association centrale engage Werner Bühler à titre de directeur à plein temps du centre de cours de Riniken. Il est également chargé des tâches du service technique qui renaît pour la troisième fois.

En 1968, le président central E. Schwar donne sa démission. C'est le conseiller d'Etat fribourgeois Hans Bächler de Morat qui lui succède.

collaborateur doit en particulier soutenir les sections dans l'organisation et la réalisation de cours. Des prestations de service délaissées jusqu'alors peuvent être réactivées. Cette nouvelle fonction est occupée par Urs Helbling. Dès lors, le service technique est séparé du centre de cours.

En 1981 toujours, la commission technique 5 visant l'encouragement des énergies alternatives en agriculture est créée. Elle assiste en particulier les membres de «l'Association pour les énergies alternatives en agriculture» qui se rallie à ce moment à l'ASETA.

Durant l'année 1985, R. Piller quitte définitivement le service de rédaction du périodique de l'Association. Peter Brügger se charge de cette tâche à plein temps. Deux ans plus tard déjà, ce travail est repris par Ueli Zweifel.

A partir de 1986, le service technique est dirigé par Willi von Atzigen qui, dans le cadre de cette activité, s'occupe intensivement de questions concernant la sécurité dans la circulation routière pour les tracteurs et remorques, l'amélioration de la disponibilité des pulvérisateurs de grandes cultures, les expositions et les conférences de l'Association centrale et des sections.

Le 13 septembre 1986, H. Bächler cède la présidence centrale au conseiller d'Etat Hans Uhlmann de Bonau TG.

Schweizer Landtechnik/ Technique agricole

Au début des années 70 (1971), le titre du périodique de l'Association est à nouveau adapté aux conditions modifiées. Il s'intitule désormais «Schweizer Landtechnik», «Technique agricole». La commission technique 4 a été formée en 1972, en tant qu'organe de surveillance des centres de cours. L'année de jubilé 1972, l'ASETA comprenait 36'429 membres répartis dans 22 sections et a pris le nom de «Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture».

Le passé récent

Le gérant et directeur de longue date de l'Association, Rudolf Piller, transmet son mandat à Werner Bühler à dater du 1^{er} janvier 1980. Hansulrich Schmid se charge de l'administration du centre de cours et du service technique.

Une année plus tard, l'Assemblée des délégués crée un nouveau poste en vue de l'extension du service technique. Le nouveau

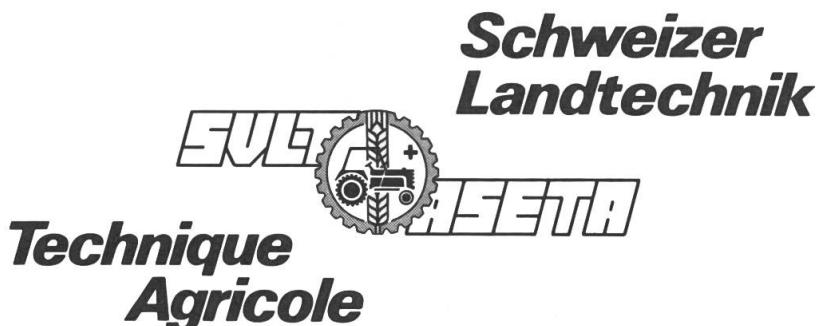
Sous le même toit

La décision de l'Assemblée des délégués du 23 juin 1989 de démolir le centre de formation permanente de construction légère existant depuis 1964 et de le remplacer par un nouveau bâti-

ment offrant également de la place au secrétariat central constitue un jalon important pour le développement de l'ASETA.

Avec le nouveau centre de l'Association, l'ASETA dispose d'une infrastructure en mesure de répondre aux exigences actuelles

et futures de ses 35'635 membres. Les expériences faites durant l'hiver dernier sont tout à fait positives.



Invitation

Journée Portes ouvertes

**Dimanche 2 juin 1991
9.00 – 17.00 heures**

Nous avons le plaisir de vous inviter, le dimanche 2 juin 1991 de 9.00 à 17.00 h. à notre journée Portes ouvertes. En tant que membres de notre association, vous avez apporté votre contribution au financement de ce bâtiment; aussi, nous sommes heureux de partager avec vous la réussite de cette construction. A 10.30 h. la société de musique de Rinken nous fera l'honneur d'un concert. L'inauguration du centre aura lieu le 1^{er} juin.

